



Demande de pret bancaire / Aspect "charges"

Par **Encore**, le **10/05/2016** à **15:01**

Bonjour,

Je prospecte pour acheter une maison, ca pourrait aller vite.

Je me pose la question suivante concernant l'aspect "charges" qu'il intéressera forcément la banque prêteuse, car je vais devoir emprunter pour financer cet achat.

Désirant parallèlement vendre un terrain nu constructible avec un permis de construire y attaché? mais non encore déposé, j'ai mandaté un architecte et un géomètre compte tenu de la complexité du projet. J'attends un devis de chacun.

Mes questions:

1) n'étant pas engagé envers l'architecte et le géomètre, faudra-t-il néanmoins faire état de mon projet auprès de la banque ?

2) une fois le prêt signé, y a-t-il des dispositions dans le contrat qui restreignent ou interdisent l'engagement dans certaines opérations ?

Merci